

SIEMENS



Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque protégée par Siemens AG.

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021
Équipez votre nouvelle cuisine avec la
table aspirante inductionAir Plus et tentez
de gagner le remboursement de la table*

*Offre réservée aux projets de cuisines intégrant la table aspirante inductionAir Plus dont la référence est ED711FQ15E et réalisés chez un cuisiniste Darty entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 mars 2021. Pour participer, rendez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/inductionairplus-jeu-darty> et complétez le formulaire d'inscription en ligne. Voir modalités en magasin, au verso de ce document ou sur le site <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/inductionairplus-jeu-darty>

Disponible chez



[siemens-home.bsh-group.fr](https://www.siemens-home.bsh-group.fr)

Le futur s'installe chez vous.

Siemens Electroménager

Règlement de l'opération n° 18877

JEU SIEMENS inductionAir PLUS ED711FQ15E chez DARTY

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est située au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise du 01/11/2020 au 31/03/2021 inclus un jeu internet avec obligation d'achat, par tirage au sort intitulé "JEU SIEMENS inductionAir PLUS chez DARTY"

(Ci-après "Le Jeu").

Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par la société Siemens AG.

Le Jeu se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement du Jeu

La participation au Jeu implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

3. Personnes concernées

Ce Jeu est ouvert à tout consommateur, personne physique majeure capable, résidant en France (DROM COM et Corse incluse), à l'exclusion du personnel de BSH et des salariés du revendeur qui bénéficie du Jeu.

4. Conditions de participation

Pour tenter de gagner le remboursement de votre table inductionAir Plus (référence ED711FQ15E) vous devez effectuer un projet de cuisine contenant une table de cuisson Siemens inductionAir Plus ED711FQ15E entre le 01/11/2020 et le 31/03/2021 chez votre cuisiniste Darty et respecter les formalités de participation décrites ci-après.

5. Formalités de participation

- **Effectuer** un projet cuisine contenant une table de cuisson Siemens inductionAir Plus ED711FQ15E entre le 01/11/2020 et le 31/03/2021 chez votre cuisiniste Darty participant.
- **Se rendre** sur le site <https://www.siemens-home.bsh-group.fr/inductionairplus-jeu-darty> entre le 08/11/2020 et le 15/04/2021.
- **Compléter** intégralement le formulaire d'inscription et **vérifier** les informations que vous avez saisies.
- **Télécharger** les pièces justificatives suivantes :
 - La photo ou le scan du bon de commande de votre cuisine signé et daté entre le 01/11/2020 et le 31/03/2021 comportant la table Siemens inductionAir Plus ED711FQ15E et l'acompte de 30% payé.
 - La photo ou le scan du plan de conception de votre cuisine avec la table inductionAir Plus ED711FQ15E.

(Attention le bon de commande et le plan de conception doivent comporter toutes les pages lors du téléchargement – Le téléchargement de vos documents peut s'effectuer en plusieurs fois)

- **Lire** le règlement complet du Jeu et cocher la case d'acceptation du règlement.

Le participant doit avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les dispositions. Il devra également accepter et se conformer aux instructions des conditions générales d'utilisation du site internet.

- **Valider** votre participation.

Si les conditions de participation sont remplies, vous recevrez un email de confirmation pour vous indiquer la prise en compte de votre participation au Jeu.

6. Conditions générales

Un tirage au sort est effectué chaque mois parmi les personnes ayant participé au Jeu le mois précédent et ayant respecté les formalités de participation, sous réserve que ce nombre de participants soit au minimum de 2.

Un gagnant est tiré au sort chaque mois (soit 5 gagnants sur la durée totale du Jeu) et chaque participant recevra un email l'informant s'il a été ou non tiré au sort.

Les gagnants seront informés de leur gain par e-mail et recevront le remboursement de la table inductionAir Plus ED711FQ15E (hors frais de pose et de livraison) au montant TTC indiqué sur le bon de commande (voir article 7). Le remboursement se fera par lettre chèque dans un délai de 1 à 2 semaines environ après avoir été informés.

Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse) pour toute la durée du Jeu. Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. BSH Electroménager se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Dotation

Est mis en jeu :

1 remboursement par mois (soit 5 remboursements sur la durée totale du Jeu) de la table à induction Air Plus référence ED711FQ15E hors frais de pose et de livraison, au montant TTC indiqué sur le bon de commande.

8. Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Ce traitement se fait dans le cadre contractuel défini par le règlement de l'Opération, lequel est considéré par BSH comme étant la base légale du traitement. Vos données seront traitées par le département Marketing de BSH et un prestataire qui effectue la saisie et contrôle la validité de la participation à l'Opération. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.bsh-group.com/fr/confidentialite-des-donnees>

Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant une demande à serviceconsommateur.fr@siemens-home.bsh-group.com ou en remplissant le formulaire disponible en ligne sur <https://datarequest.bsh-group.com/fr/form?c=fr>

Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

9. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents.

Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez contacter notre hotline au 09 80 10 81 14 (appel non surtaxé) ou par e-mail à <https://conso.highco-data.fr/>

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur [siemens-home.bsh-group.com/fr](https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr)